

En Argentine, Mgr Aguer rappelle qu'on ne négocie pas les points non négociables

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 17 octobre 2011



Dimanche prochain, les Argentins éliront leur nouveau président, mais renouvelleront aussi le Sénat et l'Assemblée, à un moment de forte pression pour la légalisation de l'avortement dans les commissions de la chambre basse.

Si l'Eglise est restée discrète pendant la campagne, au moins un évêque, très écouté, Mgr Hector Aguer, s'est néanmoins exprimé sur les points non négociables, spécialement l'avortement qui sera débattu par le nouveau Parlement. Il a demandé que les candidats prennent clairement position sur la question pour que la démocratie puisse fonctionner véritablement.

A l'heure qu'il est, seul l'ex-président péroniste Eduardo Duhalde a dit son refus de la légalisation de l'avortement en précisant que celui-ci est un « assassinat » : il s'exprimait, jeudi dernier, devant un parterre d'étudiants de l'Universidad Austral de Buenos Aires, de l'Opus Dei.

Il a également signé le « Protocole pour la vie » un document préparé par l'Association chrétienne des églises évangéliques d'Argentine en vue d'obtenir un engagement pro-vie de la part des candidats.

Les autres candidats restent discrets sur la question même si à titre personnel, tel ou tel s'est dit plutôt contre – comme le socialiste Hermes Binner, médecin : il a dit que sa profession l'oblige moralement à « protéger la vie », mais sans prendre officiellement position puisque d'autres figures du parti qu'il conduit, le Frente Amplio Progresista, sont clairement en faveur de l'avortement légalisé.

Mgr Hector Aguer, évêque de La Plata, a donc [reproché](#) à la plupart des candidats de ne pas afficher clairement leurs points de vue sur des points qui « changent l'ordre naturel des choses » puisqu'elles sont en relation avec la vie et la famille. « Nous avons déjà subi l'an dernier la promulgation de cette loi qu'on appelle de “mariage égalitaire” qui altère l'essence même du mariage », soulignait-il lors de sa dernière intervention télévisée hebdomadaire : « *Claves por un mundo mejor* ».

« Nous connaissons les projets de légalisation de l'avortement. On utilise une sorte d'euphémisme : on parle de dépénalisation, sans avertir que dépénaliser signifie légaliser. Cela veut dire : ôter l'avortement de la liste des délits, bien que quasiment personne aujourd'hui ne soit puni pour l'avoir commis. »

Rappelant que les groupes féministes œuvrent en définitive pour une légalisation générale, il montre que la logique des exceptions (avortement en cas de viol ou de danger pour la mère) veut rapidement s'étendre au « danger social ou psychologique pour la mère » qui ouvrent la porte à tout.

L'Argentine se trouve également en proie à la menace d'un projet de loi d'« identité de genre ». **« Il faudrait plutôt dire, clairement, de “changement de sexe”. C'est là l'une des positions extrêmes de l'idéologie du genre qui imprègne de plus en plus les sciences sociales, qui s'insinue dans les contenus éducatifs et qui domine dans beaucoup d'officines législatives. Cet attentat contre l'ordre naturel comprend un préjugé contre la dimension biologique de la sexualité : on remplace le concept de sexe par celui de genre et on convertit cette donnée de l'identité personnelle en une option que l'on peut choisir à sa guise. »**

Mgr Aguer dénonce également toutes les techniques de procréation artificielle (avec la fécondation *in vitro*, les mères porteuses, les dons de gamètes, la congélation, la manipulation et la destruction d'embryons). **« L'enfant n'est pas un dû mais un don », dit-il** : de fait, quand on ne montre pas avec cohérence le caractère inacceptable de toutes ces pratiques, il est difficile de réclamer – par exemple – l'interdiction de l'expérimentation et la manipulation sur l'embryon. Ce fut pourtant la position de l'épiscopat français lors du vote des lois bioéthiques : pas de condamnation claire de l'« IVG », pas de condamnation claire, non plus, des techniques de procréation artificielle en elles-mêmes.

« Tel candidat a pu s'enhardir jusqu'à dire qu'il est partisan de l'avortement sans

limités, mais en général ces thèmes ne sont pas mis en avant parce qu'ils pourraient conduire à une division de l'opinion et porter préjudice aux chances d'être élu. Mais ici il est nécessaire qu'une clarification ait lieu pour que la démocratie soit réellement une démocratie, et pour que l'on ne la frustre pas du sens véritable de la participation et de la représentation.

Si les législateurs sont les représentants du peuple, alors le peuple doit savoir qui sont réellement ces législateurs, ce qu'ils pensent, quelles lois ils vont proposer, parce dans le cas contraire, il ne resterait que bien peu de la représentation.

Tout cela pour vous suggérer de vérifier, dans le peu de temps qui nous reste, ce que pensent véritablement les candidats, quelles sont leurs opinions à propos de ces thèmes fondamentaux. Ces thèmes ne sont pas indifférents : ils sont au contraire d'importance capitale car d'eux dépend, d'une certaine manière, la configuration future de la société argentine. Et pour nous, chrétiens, ils ne sont pas négociables. »

Il y a quand même une petite distance entre cela et les consignes de réflexion données par les « évêques de France » pour les [élections à venir](#)...

© [leblogdejeannesmits](#).

[Réseau Riposte catholique](#)